

pour ces déclarations de principes et d'humanité qu'on nous refuse avec une si aveugle persistance! Protestons pour nous, pour nos enfants, pour notre époque, pour l'avenir, pour notre justification d'avoir fait une révolution! (*Très-bien! très-bien! — Longs applaudissements.*)

Rattachons à un principe spiritualiste, moral, religieux, divin, rattachons à Dieu, chaînon par chaînon, toutes les déclarations sommaires comme toutes les réalisations populaires, pratiques que nous devons à Dieu qui les inspire, et à ce peuple aussi, à ce peuple de frères, qui a donné son sang à la révolution, et à qui nous devons rendre cette révolution en bienfaits!

XLIII

SUR

LE DROIT AU TRAVAIL

ASSEMBLÉE NATIONALE. — Séance du 14 septembre 1848.

Le paragraphe 8 du préambule de la constitution soulevait la question du *droit au travail*. Au projet de la commission qui restreignait ce droit aux nécessiteux et à l'amendement contraire de M. Mathieu (de la Drôme) qui le généralisait, M. de Lamartine proposa de substituer *le droit à l'existence par le travail*. Ce fut pour l'orateur l'occasion d'expliquer l'établissement des ateliers nationaux sous le Gouvernement provisoire, non comme l'institution d'un système, mais comme une nécessité de circonstance.

MESSIEURS,

Je prie l'Assemblée de ne rien préjuger, et de ne pas se tromper sur mes intentions en me voyant monter à cette tribune, à l'occasion de l'amendement de l'honorable M. Mathieu (de la Drôme). Je ne viens pas soutenir cet amendement, et je ne voterai pas pour son adoption.

Je ne viens pas, vous le comprenez d'avance, élargir la distance entre la commission et moi.

Je viens me rapprocher, au contraire, et rapprocher autant que possible le vote de mes amis de la rédaction de la commission, et surtout des paroles éloquentes d'un de ses membres¹, qui, en éclairant tout à l'heure l'horizon de cette question, l'a élargie encore, et l'a portée tout à la fois à la hauteur d'une question de haute philosophie, de haute moralité et de haute politique. (*Très-bien! très-bien!*)

Messieurs, je me reprocherais néanmoins, je me reprocherais cruellement, quelle que soit la douleur que j'éprouve, vous le comprenez tous, de venir combattre des paroles auxquelles j'ai si souvent intérieurement applaudi, je me reprocherais de ne pas faire les derniers efforts pour concilier les deux parties de cette Assemblée, qui, je le sais, sentent dans une intention commune, pensent dans une intelligence unanime, et ne sont, au fond, divisées que par la force ou par l'insuffisance des expressions dans une telle rédaction. Je voudrais les amener comme j'ai été amené moi-même dès le commencement de cette discussion et dès le temps du Gouvernement provisoire, je voudrais les ramener tout à la fois au sens pratique et au sens philosophique de la rédaction que nous devons adopter, c'est-à-dire à la vérité tout entière, à la vérité de cœur et à la vérité de la pratique.

Messieurs, je l'espère, si l'Assemblée nationale me fait l'honneur de m'écouter avec une attention qui, je l'avoue, doit lui paraître jusqu'à un certain point pénible et méritoire après l'émotion où elle a été jetée, — la conformité de nos intentions populaires au fond me rassure sur le résultat — nous voterons quelque chose d'aussi loin de la sécheresse de termes qu'on nous propose que des exagérations socialistes qui perdraient tout.

Messieurs, je demande à reporter d'abord, et j'en ai besoin, on le comprendra, pour mes antécédents et pour ceux de mes honorables amis du Gouvernement provisoire,

1. M. Dufaure.

je demande à reporter la question sur son véritable terrain. Je demande à exposer en très-peu de mots les faits tels qu'ils se sont passés. Il ne faut pas de calomnie sur l'intelligence, sur les intentions, sur les actes du Gouvernement qui, dans des circonstances aussi difficiles, a eu à manier tout seul des questions sous lesquelles vous semblez fléchir vous-mêmes, dans votre universalité et dans votre souveraineté nationale.

Non, il n'est pas vrai, comme on l'a semé dans le public, comme on l'a porté à cette tribune, que le Gouvernement provisoire, par je ne sais quel amour de popularité qu'aurait excusé peut-être l'extrémité du moment, ou par un défaut d'intelligence, ou par des concessions qui accuseraient une véritable lâcheté parmi ses membres, ait favorisé ces utopies qu'on fait flotter sur cette discussion depuis qu'elle est ouverte; il n'est pas vrai que le Gouvernement provisoire ait fanatisé le peuple avec ces promesses d'organisation impossible du travail, de travail fourni indéfiniment à toute nature de facultés de travailleurs.

Voici ce qui est vrai, Messieurs: c'est que le surlendemain de la révolution de Février, au moment où le peuple venait de renverser un trône et d'élever la République, ce peuple encore ardent, justement fier de la victoire qu'il venait de remporter, dont il ne demandait pas alors à abuser, ce peuple vint devant le Gouvernement provisoire. Sans doute il y avait, dans la foule de ceux qui s'adressaient à nous, des hommes qui, par ignorance, par le fanatisme de sectes ou de doctrines, demandaient plus qu'il n'était possible d'accorder, plus qu'il n'est possible à l'humanité tout entière d'obtenir de ses efforts et de son intelligence: ils nous demandaient, ceux-là, l'organisation du travail.

Que leur répondîmes-nous, Messieurs? J'en atteste ici l'unanimité des membres de ce Gouvernement; nous leur répondîmes d'une voix ferme et sensée que ce qu'ils nous demandaient était impraticable, que jamais nous ne fanati-

serions le peuple avec des prestiges d'idées qui ne contenaient aucune vérité, aucune réalité, qui ne contenaient que du vent et des tempêtes. Nous répondîmes, Messieurs, qu'il y avait deux choses dans les demandes qui nous étaient adressées, une chose entièrement illusoire, imaginaire, chimérique, une ruine de tout le capital, un attentat à toute société et à la propriété, c'était l'organisation du travail, telle que les orateurs qui nous sont opposés l'apportent constamment à cette tribune, et en agitent, non pas la réalité, mais le fantôme.

Nous leur répondîmes, il est vrai, d'un autre côté, qu'il y avait dans l'humanité des droits sacrés, des droits imprescriptibles, devant lesquels des législateurs humains, consciencieux de toutes les dates, ne devaient pas reculer, que ces questions seraient examinées avec l'attention, avec la cordialité que méritaient ceux qui les apportaient au Gouvernement provisoire, qu'au nombre de ces questions, Messieurs, était le droit au travail. Mais quel droit au travail? Je vais le dire; c'est moi, précisément, qui ai eu l'honneur de le définir devant eux.

Il ne s'agissait pas de conférer, comme le disait tout à l'heure l'honorable M. Dufaure, à tout citoyen un titre impératif contre le Gouvernement pour en obtenir la nature de salaire et de travail qui paraîtrait convenable à sa profession individuelle. Nous répondîmes que ce travail est impossible, qu'il absorberait en un an, en quinze mois, non-seulement tout le revenu, mais le capital de la nation; que jamais le Gouvernement ne signerait une pareille folie; que nous entendions par droit au travail ce que nous écrivîmes (car on parle souvent de cet acte du Gouvernement provisoire, eh bien! on me l'a rappelé, car j'en avais entièrement oublié les termes), ce que nous écrivîmes et ce que, sous une certaine forme, je me bornerai, en terminant, à vous prier d'écrire vous-mêmes, le voici : le droit pour tout individu vivant sur le territoire et sous l'empire des lois bienfaisantes de la République de ne pas mourir

de faim, non pas le droit à tout travail, mais le droit à l'existence, la garantie des moyens d'existence alimentaire par le travail fourni au travailleur, dans le cas de nécessité absolue, de chômage forcé, aux conditions déterminées par l'administration du pays, et dans la limite de ses forces; une série d'institutions de même nature, institutions dont vous avez jeté en trois mois, comme le rappelait tout à l'heure l'honorable M. Dufaure, les principales bases dans ces décrets pleins de charité, pleins de véritable popularité, que vous ne cessez d'étudier ou de promulguer tous les jours, de ces lois pour l'enseignement gratuit des enfants du peuple, pour fournir aux grandes industries, en cas de nécessité, des subventions et des secours, afin de ne pas laisser mourir de faim les ouvriers; toutes les lois de secours pour les enfants trouvés, d'assistance pour les vieillards, pour les familles trop nombreuses.

C'est ainsi que, devant ce peuple lui-même qui avait encore à la main les armes qui venaient de conquérir le principe républicain (*Très-bien!*), oui, nous acceptâmes, nous signâmes et nous décrétâmes ainsi le droit au travail. Il n'y a pas eu autre chose. Et c'est là ce qu'un certain parti appelle des concessions, c'est seulement là ce qu'il doit accuser, ce qu'il doit blâmer en nous; car les ateliers nationaux, vous le savez, ne furent pas un système, ils furent une fatale et courte nécessité de la circonstance. Il ne dépendit pas du Gouvernement provisoire de les former; il ne dépendit pas du Gouvernement provisoire de les dissoudre avant que la force, avant que l'autorité, la justice et la bienveillance nationale eussent comparu dans vos personnes et se fussent réunies ici. Les ateliers nationaux ne furent pas autre chose que l'entrepôt secourable et momentané de cette immense population souffrante de Paris, souffrante, non pas par la République, ne vous y trompez pas, mais par la crise qui avait précédé la République, mais par l'ébranlement d'une révolution que la République n'avait pas faite, à laquelle elle succédait dans

des circonstances critiques. La République ne fit que remplacer le Gouvernement tombé, pour agrandir et fortifier la société en l'agrandissant. Voilà cette calamité des ateliers nationaux : nous ne leur avons jamais donné d'autre nom ; nous n'avons jamais songé à les présenter au pays comme un système ; nous les avons seulement présentés comme un malheur qu'il fallait savoir supporter pour éviter un malheur et une honte plus grands, le malheur et la honte de voir mourir de faim, de voir se répandre en vagabondage, et dans la ville et dans les territoires des pays voisins, des masses de peuple auquel, en vous attendant, nous offrons du moins, non pas le pain de la pitié, mais le pain de l'assistance dont ils n'abusaient pas alors.

Ne devons-nous pas, pour eux et pour vous, ce pain au peuple qui venait de le conquérir et qui, ne l'oubliez pas, dans ces premiers jours de sa naissance, au lieu de porter le désordre et le pillage dans ses rues, n'a cessé, pendant ces deux mois, d'y porter l'ordre, la surveillance, le respect de la propriété ? Ah ! Messieurs, n'accusons pas tout de ce temps. Sans doute il y a eu des fautes, il y a eu des malheurs, des malheurs qui n'appartiennent pas seulement à ceux que vous en accusez, que nous pourrions faire remonter plus haut, si nous voulions nous livrer ici à de fâcheuses récriminations. Il y a eu des fautes ; il y a eu des malheurs. Les fautes, nous les confessons ; les malheurs, vous les plaignez, et vous tâchez de les réparer avec nous, en commun ; mais n'accusons pas tout, et rendons justice, sinon aux membres de ce Gouvernement écrasé, comme vous l'auriez peut-être été vous-mêmes, par la soudaineté et l'extrémité des circonstances, rendons justice à ce peuple qu'on a calomnié dans ces premiers jours. Il n'a jamais demandé au Gouvernement provisoire rien de pareil à ce qu'on allègue ici. Et une réflexion me frappe en ce moment et me pénètre le cœur. Quand je voyais, il y a six mois, ce peuple admirable, écoutez bien le mot, sublime dans les premières et grandes journées de

sa révolution, où il avait la société dans la main, et où il la rapportait intacte dans la nôtre, pour qu'à notre tour nous pussions vous la rapporter à vous-mêmes, quand ce peuple pleurait devant nous en nous demandant, non pas ces droits chimériques dont on le berce, mais en nous demandant seulement la providence de la société et de la République pour ses misères, du pain pour lui et sa famille, alors que les industries suspendues n'offraient pas de salaire, et nous demandait un salaire purement accidentel, alimentaire, aussi réduit que possible, et nous apportait même ses offrandes, l'obole de ses sueurs à la patrie, en nous demandant du pain, de l'assistance, de la compassion pour lui, et du travail, du travail, uniquement du travail ; et, en nous demandant cela, Messieurs, il arrosait nos mains de ses larmes ; il nous offrait ses bras, Messieurs, pour aller éteindre ces incendies qui commençaient à dévorer nos édifices, et pour aller pendant tant de mois se faire lui-même la sentinelle assidue et infatigable à la porte de toutes les propriétés. (*Très-bien ! très-bien !*)

Eh bien ! Messieurs, je dis que, quand je me rappelle ces scènes magnifiques, avant qu'on eût égaré, avant qu'on eût fanatisé, agité, trompé, dénaturé ce peuple, je ne peux m'empêcher de me dire : est-il possible, est-il croyable que, six mois après ces événements, nous en soyons réduits aujourd'hui entre nous, et réduits en conscience, je n'attaque aucune pensée... (les événements me profitent comme à vous-mêmes, je n'ai pas la prétention de laisser passer les tristes expériences en fermant les yeux, sans les apercevoir et sans les noter dans ma pensée d'homme d'État), mais je ne puis, dis-je, m'empêcher de me demander avec douleur comment nous en sommes venus à ce point de craindre qu'il y ait un danger à écrire pour ce peuple le droit de vivre, le droit à un travail, en cas d'urgence, dont nous réglerons nous-mêmes la convenance et les conditions ! (*Très-bien !*)

Je sais bien que ce n'est qu'un malentendu, que les

cœurs n'y sont pour rien; je sais bien que les souvenirs du 23 juin sont là qui pèsent sur l'atmosphère intellectuelle et politique de mon pays; je reconnais que les événements de juin, que nous n'avons pas oubliés en deux mois, quand l'histoire ne les oubliera pas peut-être en deux siècles, que ces événements ont pu glacer, par une certaine panique, les sentiments les plus expansifs, les plus généreux, les plus bienveillants du pays.

Cependant élevons-nous, comme le faisait tout à l'heure l'honorable M. Dufaure dans ses magnifiques considérations, élevons-nous par la puissance de notre pensée d'hommes politiques dont l'histoire enregistre les décrets, au-dessus de cette pression du jour et de l'heure. Voyons un peu plus loin; élevons-nous un peu plus haut.

Ce n'est pas une raison, parce que quelques sophistes corrupteurs du peuple ont changé leurs sophismes en séditions, parce que ce malheureux peuple a changé souvent ses premières bonnes intentions en guerre civile, ce n'est pas une raison pour nous de murer à jamais dans une constitution nos cœurs. Nous faisons la constitution, non pas pour une heure, non pas pour une circonstance, mais pour l'avenir, pour la gloire et pour la sécurité de notre pays tout entier.

Savez-vous pourquoi c'est une raison de parfaitement débattre, de complètement étudier entre nous, et de parfaitement définir, d'un concert commun, les droits et les devoirs que nous voulons inscrire à l'égard du peuple dans notre préambule ?

Eh bien ! Messieurs, je quitte pour un moment la discussion d'aujourd'hui, et je me reporte par la pensée à la discussion d'hier et d'avant-hier. Beaucoup d'économistes ont paru à cette tribune; mais, selon moi, bien que M. Thiers en ait dit lui-même, au commencement de son discours où il paraissait vouloir lancer l'esprit de l'Assemblée dans la politique, et le sortir de la pure économie sociale, la question politique, selon moi, n'a pas encore jusqu'ici suffi-

samment dominé ce débat; permettez-moi de l'aborder un seul instant. L'heure, l'agitation de vos esprits, l'empressement que vous avez de conclure, me commanderont d'être aussi court que le temps.

Messieurs, qu'est-ce qu'une révolution ? Une révolution, est-ce la faim et la soif, comme on vous le disait il y a deux jours ? Une révolution, est-ce simplement ce fanatisme des appétits sensuels qu'on reprochait, avec juste raison selon moi, à certains orateurs de trop faire prévaloir dans leurs discussions ici ? Non je n'abaisserai pas, et vous ne l'avez pas voulu un instant vous-mêmes, la justification des révolutions à ce vil et abject intérêt matériel. Ou les révolutions ne sont rien, ou bien une révolution est une idée. Si vous voulez avoir le vrai sens d'une révolution, si vous voulez lui chercher une solution naturelle et nécessaire, appliquez-vous à comprendre l'idée d'où cette révolution est sortie.

Eh bien ! on vous le disait tout à l'heure, et je n'ai qu'à vous le redire en peu de mots ici : il y a eu une idée sous la révolution de Février; il y a déjà eu une idée sous la révolution de 1830. Cette idée, Messieurs, que nous avons débattue ici avant la révolution de Février, et que, comme l'honorable M. de Tocqueville, nous avions pressentie dans l'air de la dernière tempête qui devait renverser la monarchie, c'est l'idée des masses, c'est l'idée du peuple, c'est l'idée de cette classe nouvelle de la société que le phénomène industriel a fait naître et agglomérée, a fait pulluler dans les grands centres manufacturiers et industriels, non-seulement de la France, mais de l'Europe tout entière. C'est cette population arrachée par l'appât des salaires les plus élevés, et par un certain honneur malheureux, honneur mal compris, funeste honneur de venir soi-disant s'anoblir, mais, en réalité, se pervertir et souvent s'appauvrir et s'avilir dans les grands centres; c'est cette population à laquelle, je le répète, un salaire disproportionné au travail rural est une amorce continuelle pour venir dans

vos grands centres de population, et qui, au moment où ce salaire cesse par l'effet d'une consommation qui disparaît, flotte, Messieurs, comme des troupeaux humains, plutôt comme un élément de malheur et de désordre, que comme une population organisée, dans le centre de vos grandes villes industrielles. Ils y apportent ce que vous y voyez tous les jours, dans un certain moment, dans les moments où la consommation s'ouvre de toutes parts, où la production ne peut pas suffire, des salaires exagérés, et tous les vices correspondant à des individus sans famille, qui ont à acquérir facilement et à consommer de même ces salaires exagérés dans les grandes villes. Puis, quand cette consommation cesse, quand cette production tarit, quand ce salaire s'évanouit dans leurs mains, des hommes qui, ayant perdu l'habitude de ce travail agricole, le plus sain, le plus moral de tous les travaux de l'homme, car il semble sortir de la terre une certaine vertu secrète qui moralise tout ce qui s'en approche (*Très-bien!*); quand ces hommes ont perdu ces habitudes et ont pris, au contraire, Messieurs, les mauvaises habitudes des populations citadines, et que le travail vient à cesser, des misères effrayantes alors, des masses d'abord oisives, puis bientôt désordonnées de population, comme vous l'avez vu dans les ateliers nationaux, masses dont la misère n'est pas le seul danger, mais qui, dans l'état actuel de notre civilisation, servent d'armes naturelles aux partis, et parmi lesquelles s'infiltrèrent toutes ces doctrines impuissantes dans leurs résultats, mais funestes comme inspirations, que vous avez à combattre aujourd'hui et que nous voulons combattre avec vous; eh bien! Messieurs, on ne peut pas le nier, dans un état de civilisation pareil, il ne dépend pas de nous de fermer les yeux, de passer notre chemin et de ne pas les voir; elles sont là qui nous assiègent et, avant-hier, en sortant de la séance (permettez-moi un souvenir qui me frappe dans ce moment, et qui vous montrera s'il est possible d'oublier une situation comme celle où nous sommes), en rentrant avant-hier, le

soir, dans ma demeure, je vis une longue file de soldats silencieux escortant, à pas muets, une immense file de prisonniers, les uns à pied, les autres sur des chariots, allant chercher leur pénalité, allant chercher leur exil sur l'Océan, et, pendant ce temps, quand ce cortège passait devant mes yeux, je regardais derrière moi et je me demandais quel était l'état de cette grande ville qui vomissait ainsi, par nécessité, je le reconnais, une partie de ses membres à l'ostracisme pour la déportation, et je voyais un camp derrière moi, et je voyais aux quatre coins de la ville, par la pensée, le même camp, des troupes nombreuses, une garde nationale sans cesse, et avec raison, sur le *qui-vive* pour pourvoir aux nécessités, aux explosions éloignées, je l'espère, mais enfin aux explosions possibles comme celles dont nous avons vu le triste spectacle dans les journées de Juin! Et je me demandais, en pensant aux discours que j'entends quelquefois ici, où l'on vante les merveilles de notre civilisation, que je reconnais sous certains aspects; mais je me disais: Est-ce là un état naturel et parfait de société? Ah! ce n'est pas la République qui a fait cet état de choses, c'est la révolution qui a jeté dans la rue ces masses innombrables! c'est la question politique compliquée de la question industrielle!

Et je reviens par là à la discussion qui vous occupe. Je sais qu'il est très-difficile, et ici je me rapproche du sentiment si bien exprimé tout à l'heure... (*Bruit. Interruption.*)

Je disais, Messieurs, qu'il était très-difficile, prodigieusement difficile, de trouver des remèdes à une pareille situation; que, s'il y avait du danger dans les mots, il y en avait bien davantage dans les silences. (*Très-bien! très-bien!*) Je savais qu'il y a une difficulté extrême à concilier ces deux questions de la propriété et du travail, corrélatives dans votre pensée.

La propriété et le travail, que des théoriciens insensés veulent et ont toujours voulu séparer devant vous et devant